

Dossier 

DEMANDE DE SUBVENTION

2024



Ce dossier est à déposer en mairie avant le 31 décembre 2023.
A défaut d'avoir déposé le dossier en mairie, aucune subvention ne pourra être attribuée.



Septembre



Dossier à retirer sur le site internet ou à la mairie

Décembre



Dossier à déposer en mairie **avant le 31/12**

Janvier / Février



Étude du dossier par la commission Vie Associative

Février



Étude du dossier par la commission Finances

Mars



Vote au Conseil Municipal

Avril



Communication par mail et versement des subventions

Qu'est-ce qu'une subvention communale ?

La subvention est un fonds public présentant une ressource possible pour l'association qui est régie par les règles de droit public. La présentation d'un bilan financier et d'un budget prévisionnel est obligatoire pour l'étude préalable du présent dossier.

La subvention est un soutien au fonctionnement d'une association et vise donc à soutenir l'initiative associative locale. Elle n'est donc pas due systématiquement mais correspond à une volonté de la municipalité de reconnaître tout ou partie de l'action de l'association. Une subvention doit être utilisée conformément à l'objet pour lequel elle a été accordée, et l'emploi des fonds reçus doit pouvoir être justifié. Chaque année, toute demande fait l'objet d'une instruction par la commission Vie Associative, puis de la commission Finance et enfin du Conseil Municipal.

Identification de l'association :

Association	
Date de création	
N° Siret	
N° RNA (Répertoire National des Associations)	

Renseignements administratifs :

	Nom - Prénom / adresse	Coordonnées
Président Depuis le :		Portable ou Fixe : Courriel :
Secrétaire Depuis le :		Portable ou Fixe : Courriel :
Trésorier Depuis le :		Portable ou Fixe : Courriel :

Adhérents de l'association :

ADHERENTS	FEMMES	HOMMES
-18 ans de Boussay		
Adultes de Boussay		
Total		
-18 ans Autres Communes		
Adultes Autres Communes		
Total		

Votre association emploie-t-elle des salariés ?

OUI

NON

Si OUI :

	Nombre
Salariés en équivalent temps plein travaillé (ETP)	
CDI	
CDD	
Occasionnels (intermittents du spectacle, autres contrats)	
Soit un TOTAL ETP	

Les ETP correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail. À titre d'exemple, un salarié en CDI dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0.8 ETP

Subventions :

SUBVENTIONS ANNEE PRECEDENTE :

	Boussay	Département	Région	Autres	Si autres, précisez l'organisme
2023					

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE A VOTRE SITUATION

- Première demande
 Renouvellement d'une demande

COCHEZ LA OU LES CASES CORRESPONDANTES A VOTRE SITUATION

- Demande de subvention de fonctionnement – montant demandé :
 Demande de subvention exceptionnelle – compléter l'encart Commentaires – montant demandé :

Bilan financier et budget prévisionnel :

Merci de bien vouloir compléter **les tableaux suivants** ou de **transmettre le bilan financier et le budget prévisionnel de la dernière assemblée générale**

COMPTE DE RESULTAT 2023			
EXERCICE COMPTABLE DU		AU	
DEPENSES		RECETTES	
Nature de la dépense	Euros	Nature de la recette	Euros
60 - Achats		70 - Recettes de l'activité	
- Fournitures administratives		- Cotisations	
- Fournitures alimentaires		- Entrées, billets	
- Vêtements		- Stages	
- Eau, gaz, électricité et carburant		- Autres (précisez)	
- Petit matériel et équipement			
- Fournitures diverses			
-			
61/62 - Services extérieurs		73 - Dons et parrainages	
- Locations diverses		- Sponsors	
- Maintenance et réparations		- Dons en argent ou en nature	
- Assurances		- Autres (précisez)	
- Services bancaires		-	
- Publicité, communication		74 - Subventions publiques	
- Transports et déplacements		- Commune de Boussay	
- Télécommunications		- Autres Communes (Préciser le nom)	
- Frais de réception, de convivialité			
- Autres (précisez)		- Conseil Général	
63 - Impôts et taxes		- Conseil Régional	
- Impôts		- C.N.D.S	
- Taxes, droits et licences (SACEM)		- Autres (précisez)	
64 - Frais de personnel			
- Salaires		75 - Autres recettes courantes	
- Charges sociales		- Buvette	
- Indemnités		- Tombola, loto, autres	
65 - Autres dépenses courantes		- Ventes	
- Reversement sur licences, cotisations		- Autres (précisez)	
-		-	
Dépenses d'exploitation (60 à 65)		Recettes d'exploitation (70 à 75)	
66 - Frais bancaires		76 - Recettes financières (intérêts reçus)	
67 - Frais exceptionnels		77 - Recettes exceptionnelles	
Dépenses générales (60 à 67)		Recettes générales (70 à 77)	
		RESULTAT (excédent ou déficit)	

SITUATION FINANCIERE -TRESORERIE (à l'arrêté des comptes) :

Organismes bancaires	Nature du compte	Solde

**Joindre copie
des derniers
relevés
bancaires
(obligatoire)**

BUDGET PREVISIONNEL 2024
EXERCICE COMPTABLE DU AU

DEPENSES		RECETTES	
Nature de la dépense	Euros	Nature de la dépense	Euros
60 - Achats		70 - Recettes de l'activité	
- Fournitures administratives		- Cotisations	
- Fournitures alimentaires		- Entrées, billets	
- Vêtements		- Stages	
- Eau, gaz, électricité et carburant		- Autres (précisez)	
- Petit matériel et équipement			
- Fournitures diverses			
-			
61/62 - Services extérieurs		73 - Dons et parrainages	
- Locations diverses		- Sponsors	
- Maintenance et réparations		- Dons en argent ou en nature	
- Assurances		- Autres (précisez)	
- Services bancaires		-	
- Publicité, communication		74 - Subventions publiques	
- Transports et déplacements		- Commune de Boussay	
- Télécommunications		- Autres Communes (Préciser le	
- Frais de réception, de convivialité			
- Autres (précisez)		- Conseil Général	
63 - Impôts et taxes		- Conseil Régional	
- Impôts		- C.N.D.S	
- Taxes, droits et licences (SACEM)		- Autres (précisez)	
64 - Frais de personnel			
- Salaires		75 - Autres recettes courantes	
- Charges sociales		- Buvette	
- Indemnités		- Tombola, loto, bal	
65 - Autres dépenses courantes		- Ventes	
- Reversement sur licences, cotisations		- Autres (précisez)	
-		-	
Dépenses d'exploitation (60 à 65)		Recettes d'exploitation (70 à 75)	
66 - Agios et autres		76 - Recettes financières (intérêts	
67 - Frais exceptionnels		77 - Recettes exceptionnelles	
68 - Dotations aux amortissements et/ou annuités d'emprunts		78 - Reprises sur amortissements.	
		79 - Transferts de charges	
Dépenses générales (60 à 68)		Recettes générales (70 à 79)	

COMMENTAIRES
(Justifier la demande de subvention exceptionnelle au regard de votre bilan et prévisionnel)

Merci de justifier et apporter tous les éléments nécessaires à la compréhension de votre demande. Par exemple, est ce que la demande de subvention exceptionnelle est dans le cadre d'acquisition de matériel ou dans le cadre d'une manifestation exceptionnelle).

Animations :

ANIMATIONS ASSOCIATIVES		
ANIMATIONS ou MANIFESTATIONS ORGANISEES EN 2023		
Type de manifestation	Date	Salle
PROJETS D'ANIMATION ou DE MANIFESTATIONS EN 2024		
Type de manifestation	Date	Salle

Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné(e), nom et prénom :

Représentant légal de l'association :

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires,
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte de l'association (joindre un RIB).

Signature :